



CAPD

du 13 octobre 2015

Section de la Lozère

Difficile d'aborder l'ordre du jour de cette CAPD, sans le mettre en lien avec le contexte de cette première période. En effet, chacun sait qu'à ce stade de l'année scolaire, le plan de formation continue reste un « projet ». Sa mise en œuvre réelle reste subordonnée aux moyens de remplacement.

Que vaudront en effet les efforts de vos services pour mettre en forme cette très complexe équation entre besoins et moyens de formation, si les enseignants retenus pour les stages ne sont pas remplacés dans leur classe ?

Doit-on rappeler les moyens déjà très insuffisants que l'Education Nationale nous propose pour nous former ? Que penser d'un employeur qui demande à ses salariés de financer eux-mêmes les frais de transport pour se rendre sur les lieux de formation ? Comment peut-on encore concevoir que les ordres de mission n'ouvrent pas systématiquement droit à défraiement ?

L'enquête nationale menée par le **SE-UNSA** l'an dernier, révèle que bien loin devant les revendications salariales, les enseignants placent au premier plan, la valorisation de leur expérience. Cela passe par un plan de formation qui leur permette de continuer d'acquérir des compétences.

Nous regrettons que deux de nos demandes régulières ne soient pas entendues :

- tous les enseignants n'ont pas un accès égal au plan de formation continue (les remplaçants par exemple),
- de nombreux stages s'adressent encore à des publics ciblés voire désignés laissant pour compte le commun des enseignants ... C'est très bien de former les formateurs, les CPC, les enseignants référents, les tuteurs de directeurs, mais il faut rééquilibrer l'offre avec les besoins. Des besoins pas suffisamment identifiés, selon nous. Pour ce faire, il faudrait relier une bonne fois pour toutes, la question de la formation à celle de l'évaluation des enseignants.

Nous estimons en effet que l'Education Nationale, plus que tout autre employeur, doit prévoir un accompagnement professionnel qui permette à chaque enseignant de faire part de ses besoins de formation, donc de ses lacunes... Car les enseignants ont une idée précise de celles-ci. Or comment évoquer lors de la visite d'inspection, ses propres faiblesses quand on sait que la note qui en découle sera déterminante dans le rythme d'avancement ?

Le **SE-UNSA** s'emploie à faire bouger les choses au niveau national et nous demandons qu'une réflexion particulière soit engagée sur cet accompagnement professionnel dans notre département. Il faut sortir à tout prix de la forme archaïque de l'inspection que nous connaissons.

Nous pensons que l'évaluation des enseignants doit avoir une influence plus grande et surtout plus directe sur l'élaboration des dispositifs de formation continue. Les enseignants doivent se voir proposer de manière plus systématique des stages de formation. Et surtout de manière plus efficiente ...

.../...

Il semble ne pas y avoir de difficultés particulières pour « pourvoir » la plupart des stages. Certains ont même un nombre de candidats largement supérieur au nombre de places proposées (46 candidats pour 8 places pour le stage « *Construction du nombre en maternelle dans cadre des nouveaux programmes* »; 25 candidats pour 6 places pour le stage « *Accueil des moins de trois ans* »).

Mais d'autres sont dans la situation inverse (19 candidats pour 30 places pour le stage « *EPS - Continuité des apprentissages et parcours de l'élève* »; 19 candidats pour 40 places pour le stage « *Prévention de la voix* »). Pour le dernier exemple, ce stage doit se dérouler un mercredi, ceci pouvant expliquer cela.

Mais peut être faut-il aussi s'interroger sur la communication, qui passe mal via la messagerie académique. Il y a certainement aussi une part de responsabilité à imputer au logiciel GAIA qui semble avoir été conçu pour décourager les candidats à la formation les plus motivés. Quel manque de souplesse dans l'arborescence. Il y a également que certaines dates de stages ne sont pas communiquées ce qui dissuade un certain nombre de collègues.

Pour finir, nous souhaiterions revenir sur la question des animations pédagogiques. Il arrive en effet que certaines circonscriptions présentent comme « obligatoires » certaines conférences ou animations pédagogiques, au prétexte d'une « cohérence » liée à un contexte ou au besoin particulier d'une école, d'un réseau, de la circonscription tout entière ...

Nous tenons à rappeler qu'il ne peut s'agir là que de "propositions". Que c'est à chacun de juger de la pertinence de cette "proposition". Aucune animation pédagogique n'est plus obligatoire qu'une autre. Chaque enseignant(e) doit pouvoir choisir son parcours personnel et la seule obligation est d'assister à 18 heures de formation destinées à "l'animation et aux actions de formation".

